



saint-julien-molin-molette



ÉDITO

En cette période de fêtes un peu bouleversée par la crise sanitaire, voici une Lettre pirailloenne hivernale qui vous parle de solidarité, de prévention et de liens.

Solidarité avec les plus fragiles, les ainé.es et l'économie locale.

Vous pourrez notamment prendre connaissance de notre dossier sur les actions actuelles du CCAS. Comme vous, nous avons hâte de pouvoir nous rencontrer sans penser seulement « gestes barrières » et nous espérons que cela sera possible pour **les vœux de l'équipe municipale** que nous décalons au **24 janvier** pour se laisser la chance de les faire en « présentiel ». En attendant nous vous souhaitons malgré tout une belle fin d'année.

Bienvenue à Manuel Combe, notre nouveau secrétaire de mairie qui aura aussi en charge l'accueil et l'accompagnement des usagers dans leur pratique de l'informatique, la gestion du site internet et la communication.



Bienvenue aussi à **Raphaël Berne, dit Paky,** aux Services techniques (17h/semaine) pour renforcer l'équipe pour un mois.



LE CCAS, QU'EST-CE ?

**SAINT
JULIEN
MOLIN
MOLETTE**



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale, c'est un service public municipal responsable de l'action sociale.

Son conseil d'administration est composé de cinq élu.es et de cinq habitant.es, mais chacun.e peut apporter son soutien.

Cette équipe renouvelée souhaite soutenir les initiatives solidaires dans le village, accompagner les personnes les plus fragiles.

Le CCAS est également tenu de mettre en place un **registre confidentiel des personnes vulnérables**. Ce registre nominatif est un registre servant en cas de crise sanitaire comme actuellement (Covid-19), ou encore en cas de canicule. Pour rappel, la constitution de ce registre nominatif est une obligation légale.

En effet, la maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en œuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, ce registre nominatif permet de recenser les personnes vulnérables et isolées. Ces personnes peuvent s'inscrire en utilisant le formulaire en mairie ou sur le site de la commune. Elles peuvent aussi contacter le CCAS.

Un partenariat solidaire : banque alimentaire

Nous avons reçu un appel des **Restos du Cœur** de Maclas qui

n'a pas pu organiser la collecte départementale du 6 et 7 novembre. De la même manière, l'association **Noël et Partage** ne pourra pas non plus assurer sa collecte annuelle dans le canton de Bourg-Argental. Pourtant nous savons tous que la crise économique succédant à la crise sanitaire n'épargne pas les plus fragiles d'entre nous et les actions de solidarité restent plus que jamais indispensables.

Nous avons donc, début décembre, proposé sur le village des points de collecte à la mairie et dans les commerces. Pour recueillir des produits type boîtes ou bocaux de conserve, blé, lentilles, des produits d'hygiène corporelle ou des dons. Le CCAS s'est chargé de redistribuer vos dons aux **Restos du Cœur** et à l'association **Noël et Partage**.

Le CCAS auprès de nos ainé.es, partenariat avec les plus jeunes et soutien à l'économie locale

La distribution des colis aux ainé.es aura lieu à partir du samedi **19 décembre jusqu'au 24 décembre** en journée.

Cette année, le CCAS a fait le choix de soutenir **les producteurs locaux** : la ferme du **Prince du Vernay**, les **Mignoteries de Saint-Marcel-lès-Annonay**, les **Bocaux de** (suite page suivante)

CCAS (suite)

Coco de Primarette, la cave Barou à Charnas et les commerçants du village (pour les papillotes et chocolats).

Comme nous en parlons plus loin, il nous semble important de soutenir l'économie locale.

Nous remercions les enfants de l'école qui ont aussi activement participé à la décoration des sacs et la réalisation de jolies cartes grâce aux personnels du périscolaire et au Sou des Écoles. Nous souhaitons que ces petits plaisirs à partager apportent un peu de gaieté et de réconfort en cette fin d'année si particulière !



Le Repas des Aîné.es

a lieu traditionnellement le premier dimanche de mars. Pour 2021, la situation sanitaire étant trop incertaine, il nous est paru **raisonnable de le reporter** à une date ultérieure. Nous ne manquerons pas de vous communiquer cette date dès que cela sera possible, car **nous sommes tous impatientes de pouvoir partager de vrais moments de convivialité en toute légèreté.**

Le CCAS, contact :

En cas de besoin ou envie de proposer votre aide, rendez-vous à la mairie lors des permanences :

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, 9/11h

En dehors de ces permanences ou si vous ne pouvez pas vous déplacer :

07 84 83 92 81

Nos actions concernant les particuliers se font dans une confidentialité stricte, un non-jugement et le respect de l'anonymat. Nous vous assurons de notre discrétion.

LA MAIRIE FAIT LE CHOIX D'ACHETER LOCAL...

... et de soutenir les entrepreneurs du Pilat

Pour le colis des ainé.es, nous avons privilégié l'économie locale. Vous pouvez, vous aussi, pour vos courses quotidiennes ou vos achats de Noël privilégier les produits locaux et trouver des Informations ici : <https://www.cc-montsdupilat.fr/soutien-aux-commerçants-artisans-monts-pilat/>



L'Objet qui parle.

DÉMOCRATIE VIVANTE ET COVID : UN DÉFI COMPLIQUÉ

L'équipe municipale est très déçue de ne pouvoir commencer réellement à associer les habitant.es, aux dossiers qui les concernent. Nous avons prévu d'ouvrir cet hiver des **commissions participatives**, pour associer aux projets municipaux, ceux et celles qui le souhaitent. Nous avons retenu trois thèmes : « Un village qui avance vers le zéro déchet » « Stationner et circuler au village » « L'aménagement du centre-bourg ».

Nous attendons donc 2021 et la possibilité de nous réunir en toute sécurité pour lancer ces travaux thématiques. Espérons que la *Lettre pirailonne* du printemps soit l'occasion de vous en dire plus et de vous donner rendez-vous.

En attendant on a eu envie de permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer. C'est pourquoi nous avons externalisé certaines perma-

nences d'élu.es et vous nous avez peut-être croisés au marché. L'occasion pour nous de vous rencontrer et d'échanger sur notre village, même masqués.

Mi-novembre nous avons aussi grâce à la gentillesse de nos commerçants déposé des « boîtes à messages » où vous pouviez poser des questions et faire des propositions. On remercie tous ceux et celles qui ont joué le jeu. On essaie de traiter ça au plus vite pour vous apporter des réponses concrètes.

Une boîte à idées et à questions est installée dans chaque commerce du village.



Un ostéopathe s'installe à Saint-Julien !

Bastien Granjon

Ostéopathe D.O.

18 rue Neuve

06 46 07 10 35

bastiengranjon.osteopathe@gmail.com

www.bastiengranjon-osteopathe.fr



Rendez-vous
sur Doctolib

MUNICIPALITÉ : ENTREtenir ET FAIRE DES PROJETS

Programme voirie 2020 : rénovation des enrobés sur trois tronçons de routes communales, Combe Noire, La Bégude et Mainboeuf. Le chantier a été réalisé par l'entreprise Borne TP pour un montant de 37 607 € HT.

Déneigement : nos nouveaux équipements sont arrivés (saleuse et lame 12 500 € HT) pour équiper notre tracteur communal. Cette année nos agents vont effectuer l'intégralité du travail de déneigement. ▶

Abattage des peupliers secs sur pied du parc Pré Martin et du terrain de foot par l'entreprise Lafond

(3 300 € HT). Les branchages sont broyés pour les couvertures d'espaces verts et du bois de chauffage est donné au CCAS.



L'horloge de l'église sera réparée en début d'année 2021 pour un montant de 3 391 € HT.



Maison de santé

Nous avançons sur le projet et pour cela la municipalité a voté l'acquisition en centre bourg de la maison, 4 avenue des Ateliers (85 000 €). Nous espérons pouvoir vous tenir au courant de l'avancée du projet très vite. ▶



Et aussi :

- Mise aux normes des coffrets électriques place du Marché et place des Six fontaines.
- Diagnostic énergétique de la salle des fêtes pour le remplacement des chaudières.
- Appel d'offres, diagnostic et travaux sur les lignes « eau et assainissement ».
- Installation de six appuis-vélos supplémentaires (en janvier).
- Mise en réseau des ordinateurs de la mairie.



Brèves

L'extinction nocturne

de l'éclairage public est étendue à la Départementale 8 (en direction du FAM et du stade de foot) depuis le 10 décembre.

Rappel à propos de nos amis les bêtes :

Dans le centre bourg, les chiens doivent être tenus en laisse même s'ils sont gentils.

Les chats errants doivent être signalés à la mairie au plus vite pour éviter toute prolifération et merci aux propriétaires de chats de contrôler les naissances.

Joyeux Noël :

Cette année, un panier garni et une prime pour tous les salariés de la Mairie !

Conseils municipaux : les compte-rendus sont disponibles sur le site saint-julien-molin-molette.fr

EXPRESSION DE « VIVRE AU VILLAGE »

Agnès Granjon, Paul Thiollière, Yvan Martin

Pour ne pas laisser en friche, n'étant pas adeptes de la permaculture agroécologique, l'espace restreint dédié aux élus d'opposition, nous venons vous faire part d'une de nos réflexions.

L'ancien maire avait déposé un recours contre l'autorisation d'exploiter la carrière des Gottes. Nous avons demandé, dès le

début du mandat en cours, le retrait de ce recours inepte visant une entreprise d'utilité publique dont l'impact économique et social n'est pas contestable. Nous regrettons de ne pas avoir été entendus par la majorité du conseil municipal.

L'ex-présidente du parc du Pilat avait également interpellé le tribunal administratif. Nous avons accom-

pagné et soutenu l'intervention de l'association « travailler et vivre ensemble à Saint-Julien » auprès du nouveau président du parc. Dans une missive, assez incisive, l'association engage le parc à retirer ce recours et, plus généralement, à considérer le secteur économique comme un acteur majeur, central et incontournable du territoire.

NOS ASSOS

L'Association locale ADMR Les 3 Vallées c'est :

Pour tous : enfant, parent, senior, personne malade ou en situation de handicap

Toute la vie : le besoin d'être aidé peut s'avérer nécessaire à de multiples moments de la vie

Partout : nous intervenons sur toutes les communes de l'ex-canton de Bourg-Argental.

Après des personnes âgées : Entretien de la maison, du linge, préparation des repas (aide à la toilette, aux courses, aux sorties, téléassistance...)

Mais l'ADMR c'est aussi un service d'Aide au domicile des familles dans les moments parfois difficiles à traverser : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, aide aux devoirs.

L'ADMR peut aussi répondre au besoin de garde d'enfant à domicile. Contactez-nous au

04 77 39 79 51 ou par mail :
msles3vallees@fede42.admr.org

L'ADMR est liée par une convention départementale avec la CAF et la MSA, donc le coût de nos prestations est proportionnel à votre quotient familial.

Tous nos services sont agréés qualité, et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.



Patrimoine Pirailon



En cette période hivernale nous vous proposons de venir nous rejoindre

sur notre site internet

[www://patrimoinepirailon.fr](http://www.patrimoinepirailon.fr)

de belles découvertes vous y attendent. Plus d'infos tel heures des repas **04 77 51 53 06**

La Trisande



est en activité réduite à Saint-Julien en ce qui concerne ses ateliers en direction

du public et jusqu'à nouvel ordre. Les prochains ateliers de danse et Body-Mind Centering® sont prévus au Dojo les samedis **9 janvier, 27 février et 27 mars**. Cependant vous pouvez en attendant bénéficier de séances individuelles de Body-Mind Centering®

La Trisande, Les Ailes de Bernard
4 rue Peyronnet Saint-Julien-Molin-Molette - **06 25 83 05 59**

trisande.gaud@orange.fr
<https://www.facebook.com/unjourdhiver/>

Sporting club pirailon



Confinement oblige, la distribution des calendriers effectuée traditionnellement fin novembre début décembre est reportée.

Nous attendons la possibilité d'aller à votre rencontre pour vous les présenter, sur décembre nous l'espérons. De même nous souhaitons pouvoir assurer notre traditionnelle matinée saucisses/frites le **dimanche 10 janvier 2021**. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président Mathieu Jurdyc au **06 14 52 55 85**. N'hésitez pas non plus à consulter le panneau d'affichage sur le mur de Vival.

Cercle Jeanne d'Arc



Fermé depuis le début du 1^{er} confinement, nous espérons reprendre nos activités

réservées à nos sociétaires dès que les mesures sanitaires l'autoriseront : jeux de cartes, pétanque, boules lyonnaises et balades. Un concours de belote ouvert à tous est programmé comme chaque année le **3^e dimanche de mars soit le dimanche 21 mars à partir de 14h30 salle du Cercle**.

contact :

cerclejeannedarc42gmail.com

PEAU - POTS - PÔ

laboratoire d'improvisation en danse, goûter les mondes infinis des sens, éveiller la danse à ce qui nous entoure et communiquer à travers des processus collectifs
vendredi 18h30 - 20h30 : arpentage

somatique de vivre avec le trouble de Donna Haraway
samedi 10h - 17h

22-23 janvier, 5-6 février, 5-6 mars
+ d'infos caroline boillet pour mû.E :
06 80 67 15 12
ou cboillet@gmail.com

Ludothèque Tu Joues ?



Jeu sur place :

- les mardis de 16 h 30 à 18 h 30 (hors vacances scolaires) ;
 - les mercredis de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30 (hors vacances scolaires) ;
 - les 1^{ers} dimanches du mois (3 janvier, 7 février et 7 mars)
- Nombre de places limité à 10 personnes.

Réservation :

association.tujoues@gmail.com ou par sms au **07 82 11 46 86**

Rendre et emprunter jeux & jouets :

- lundis de 16 h 30 à 18 h 30 et Mardis de 10 h à 12 h - hors vacances scolaires

Renseignements pour les soirées jeux et autres moments exceptionnels :

association.tujoues@gmail.com

www.tujoues.fr

10 rue Neuve

Cours de couture

En solidarité à la couturière professionnelle Caroline Juy, et en soutien psychologique à certaines couturières en herbe, les cours de couture reprennent les mercredis de **14 h 30/16 h 30 et 17/19 h** à partir du 15 décembre, dans le strict respect des gestes barrières.

1 rue du Faubourg

06 24 90 58 90

Merci et bravo

pour le **Syndicat d'Initiative, Tu joues ? Amandine et Yannick** pour l'animation du 8 décembre.

